

# Information relative à l'attribution au Président-Directeur général d'actions de performance – LTIP 2021

---

En application de l'article 26.1 du Code AFEP-MEDEF

Lors de sa réunion du 25 mars 2021, après avoir entendu le rapport du Comité Gouvernance & rémunérations, le Conseil a décidé ce jour d'attribuer à Jean-Pascal Tricoire, 37 903 actions de performance (vs. 60 000 actions de performance attribuées en 2020), correspondant à environ 4,7 millions d'euros (valeur faciale calculée au cours d'ouverture de bourse de ce jour).

Cette attribution a été réalisée dans le cadre du Plan d'intéressement à long-terme 2021 (LTIP 2021) et en conformité avec les principes décrits dans la politique de rémunération disponible dans le Document d'Enregistrement Universel 2020.

Compte tenu de l'augmentation continue du prix de l'action et de la volonté de maintenir un esprit de modération dans un environnement économique incertain, le Conseil a décidé de réduire le nombre d'actions attribuées à Jean-Pascal Tricoire nettement en dessous du maximum autorisé par la politique de rémunération, qui est de 60 000 actions.